

La notion de sécurité en droit européen

Titre(s) : La notion de sécurité en droit européen [Texte imprimé]

Auteur(s) : France Ministère de la défense Direction des affaires juridiques

Editeur, producteur : Paris : 1999 DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Description matérielle : 1 vol. (46 p.) ; 30 cm

Collection : Etudes juridiques 17

Appartient à la collection : Etudes juridiques 17

Autres classifications : CONG

Classification décimale Dewey : 341.244

Résumé ou extrait : L'Europe se fonde sur l'idée de liberté: liberté de circulation des bien, des personnes, des services et des capitaux. Les traités de Maastricht et d'Amsterdam on cerné le problème de sécurité : sécurité intérieure et politique commune face aux menaces extérieures.

Sujet(s) : SECURITE INTERIEURE
DROIT EUROPEEN
EUROPE DE LA DEFENSE

Sujet - Nom commun : Droit européen
Sécurité nationale -- Europe